

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

5600, boulevard LaSalle

Investissements

Plus de 239 800 \$

Calendrier

Fin de mars à août 2015

Horaire

Lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Entrepreneur

Dépôtcom

Travaux d'amélioration du système d'alarme-incendie

Afin de bien vous protéger, l'Office met aux normes les équipements d'alarme-incendie dans votre immeuble.

Dans les logements

- ▶ Un appareil qui détecte la présence de chaleur sera installé près de la cuisine.
- ▶ Une lampe qui clignote et produit un signal sonore lors d'un incendie sera installée. Elle sera visible de toutes les pièces.
- ▶ Un deuxième avertisseur sonore sera installé dans la chambre.
- ▶ L'avertisseur de fumée qui détecte la présence de fumée dans votre logement sera remplacé.

Dans les corridors, les cages d'escalier et la salle communautaire :

- ▶ Des avertisseurs de fumée seront installés.
- ▶ Certains panneaux indicateurs de sortie seront remplacés.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements.

Merci! Pour votre patience et votre collaboration.

Avec vous



Rencontre d'information du 10 mars 2015 :

- ▶ **25 locataires** étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.
- ▶ Les locataires ont alors exprimé le souhait d'être informés sur les travaux 48 heures à l'avance.
- ▶ Les locataires souhaitent aussi profiter de l'occasion pour rappeler qu'il est important de participer aux exercices de feu qui ont lieu en fin d'année.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Trois (3) visites dans votre logement seront nécessaires pour installer le système d'alarme-incendie. Votre **présence est requise**. Les **rendez-vous** seront fixés seulement à **partir de 8 h**.

1 ^{re} visite	Installation des nouveaux appareils	Environ 3 heures
2 ^e visite	Tests sonores; Vérification du fonctionnement du système	Environ 15 minutes
3 ^e visite	Retrait des anciens équipements	Environ 30 minutes

Que devez-vous faire pendant les travaux ?

1. **Surveillez les avis sur les écrans à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
2. **Surveillez les avis sur votre porte de logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera 48 heures à l'avance.
3. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
4. Pour une **raison majeure ou imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer? **Informez-en les ouvriers** ou **Danielle Lacroix**, votre agente de liaison, le plus rapidement possible.



Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Danielle Lacroix**, votre agente de liaison, en composant le **514 868-3250**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7